



CR du GT intra du vendredi 27 novembre 2020

Étaient présents

- le DRH et le chef de la DPE2D pour l'administration
- 6 FSU (4 SNES + 2 SNEP), 2 UNSA, 1 CGT pour les représentants du personnel

En premier lieu, le responsable de la DPE2D promet pour le calcul du barème pour l'inter le maintien

- L'ancienneté de service sur Mayotte comptabilisée en ancienneté d'établissement
- Le cumul de bonification REP/REP + maintenue pour les collègues qui ont changé d'établissement avant le 01/09/2019.

Le SNES encourage les collègues à bien vérifier leur confirmation de demande de mutation (et de corriger les erreurs le cas échéant) ainsi que le barème retenu pour l'inter qui doit être accessible en janvier aux agents.

Bilan des mouvements 2020

Inter 2020

L'Administration indique qu'à l'issue de l'inter 2020, il y a eu 327 entrants et 203 départs.

Il y a plus d'une centaine d'enseignants titulaires supplémentaires sur l'île cette année.

Avec 80 créations de postes cette année. Il faudrait plutôt parler d'une stabilisation du nombre de postes vacants au mouvement que d'amélioration de l'attractivité.

Toutes les disciplines ne sont pas logées à la même enseigne dans cette hausse du nombre d'entrants dans l'académie.

L'EPS a eu énormément d'entrants mais des disciplines très déficitaires en titulaires comme les Lettres Modernes, les Mathématiques ou les SVT n'ont pas vu un énorme afflux de titulaires.

Intra 2020

Les résultats de l'intra (414 participants) indiquent, hormis les enseignants d'EPS, que les collègues obtiennent en très grande majorité leur premier vœu

Les certifiés (192 vœux n°1 obtenu / 236 demandes)

Les PEPS (47 vœux n°1 obtenu sur 88 demandes)

Un paramètre supplémentaire qui indique que le problème de l'attractivité à Mayotte est loin d'être résolu pour les certifiés.

Intra 2021

Postes ouverts au mouvement

Le ratio titulaires/contractuels est d'environ 50 %.

Pour le rectorat, la répartition du ratio titulaires/contractuels de chaque établissement doit se rapprocher de celui de l'île, ainsi, il propose de geler des postes dans certains établissements à titre d'expérimentation.

Le SNES FSU propose de nouveau la prise en compte des services en lycée à Mayotte pour entrer au vivier 1 de la classe exceptionnelle.

Le DRH semble considérer cette option comme recevable.

La FSU refuse cette méthode et souligne, une nouvelle fois, que le problème est le manque d'attractivité des titulaires.

Le DRH met en avant les problèmes d'insécurité pour expliquer ce manque d'attractivité.

Barème intra

La discussion s'est concentrée sur la bonification d'affectation en surnombre pour les enseignants de Lettres classiques

Le SNES FSU demande à ce que les enseignants de Lettres Classiques affectés sur un poste de Lettres Modernes bénéficie de cette bonification.

Reconnaissance du CIMM

Le rectorat indique que la priorité de la reconnaissance du CIMM dans un des départements d'outre mer sera donnée aux domiens.

La FSU demande la définition de domien pour le rectorat

- natif d'outre mer ?

- Arrivé en bas âge et ayant fait ses études en outre mer ?

- conjoint d'un domien ?

- enfant d'un domien ?

Le rectorat n'a pas répondu à cette demande..

Congés bonifiés

Le rectorat a indiqué que les collègues éligibles aux anciennes règles des congés bonifiés pourraient choisir entre les deux dispositifs.